



La Cité du Havre vue du quai King-Edward

Photo : Ville de Montréal

L'intérêt patrimonial de la Cité du Havre repose d'abord sur sa valeur historique pour son témoignage de l'Exposition universelle et internationale de Montréal en 1967 (Expo), événement grandiose de portée internationale, qui a insufflé à Montréal une grande ouverture sur le monde. La Cité du Havre avait un statut particulier sur le site de l'Expo; en retrait des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, elle en constituait la seule porte d'entrée véhiculaire, logeait l'administration de l'Expo, le musée d'art, l'Expo-Théâtre, certains pavillons à vocation économique et scientifique ainsi qu'Habitat 67, mais ne comportait aucun pavillon national. Avant l'Expo, la portion sud du secteur a successivement été une zone de chasse à l'oie sauvage, un lieu de quarantaine pour les réfugiés irlandais qui fuyaient la famine au XIX^e siècle et un quartier résidentiel appelé Victoriatown. Après la construction du pont Victoria, on aménage à proximité une langue de terre appelée « quai de garde », qui a servi à protéger Montréal des inondations printanières. Le quai de garde, plus tard modifié et appelé « jetée Mackay » est devenue la Cité du Havre pour l'Expo. Après la démolition de plusieurs anciens pavillons de l'Expo, la péninsule est devenue un vaste espace vert ponctué d'immeubles résidentiels, de l'édifice de l'Administration portuaire de Montréal, d'un studio de cinéma pour Mels et d'un entrepôt pour Casiloc.

Grâce à son étroitesse, le lieu est toujours à proximité de l'eau du fleuve et des bassins du havre de Montréal. Il offre des vues exceptionnelles sur le fleuve, la ville, le port, la Rive-Sud et permet des activités comme les pique-niques, la pêche et le surf. Plusieurs arbres et autres végétaux, souvent d'essences non-indigènes, qui y ont été plantés pour l'Expo, sont maintenant matures et contribuent à la biodiversité du secteur. Le parc de Dieppe est un des grands parcs de la Ville.

Les qualités architecturales et artistiques du lieu se manifestent par ses implantations en diagonale de voies piétonnes et de bâtiments, la présence du complexe Habitat 67, chef d'œuvre de l'architecte Moshe Safdie connu internationalement, la qualité architecturale des autres bâtiments permanents conçus pour l'Expo, le poste de transformation électrique Viger d'Hydro-Québec, ainsi que les œuvres d'art installées pour l'Expo 67 qui subsistent toujours sur le site.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Règlementation d'arrondissement : Unités de paysage Cité du Havre et immeubles d'intérêt (musée d'art d'Expo 67 et Habitat 67) (Ville-Marie) et Victoriatown (Le Sud-Ouest)

Plan d'urbanisme : Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (Ville-Marie) et Ensemble industriel d'intérêt (Le Sud-Ouest)

Loi sur les biens culturels : Habitat 67 - Immeuble patrimonial (classé et cité). Tenue de l'exposition universelle de Montréal de 1967 - Événement historique

Répertoire canadien des lieux patrimoniaux : Aucune mention



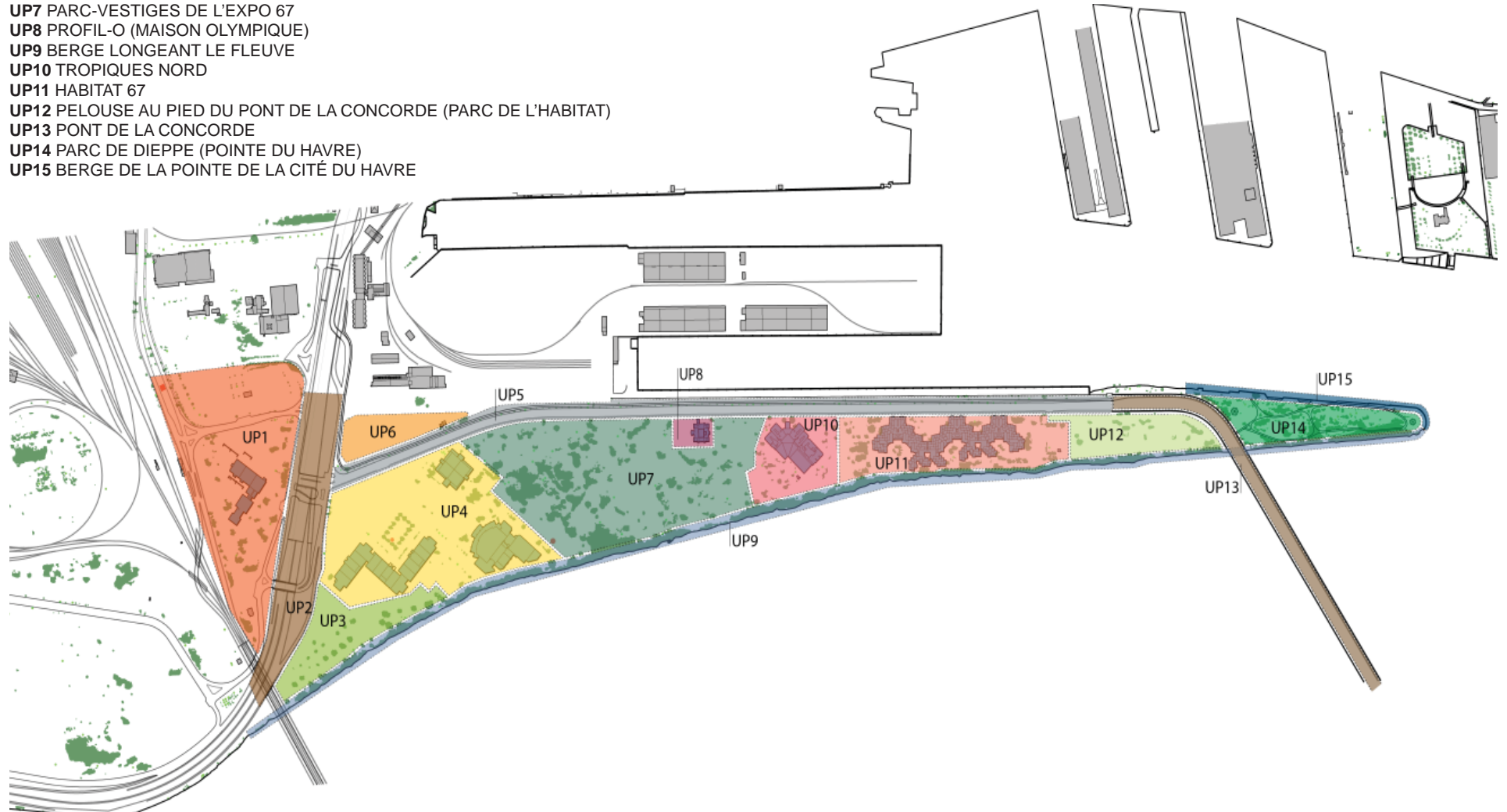
ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

CITÉ DU HAVRE

Unités paysagères

- UP1 ENCLAVE BRIDGE-BONAVENTURE (VICTORIATOWN)
- UP2 TABLIER DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE
- UP3 POINTE AU PIED DU PONT VICTORIA
- UP4 PÔLE CULTUREL ET PERMANENT DE L'EXPO 67
- UP5 AVENUE PIERRE-DUPUY
- UP6 PLACE D'ACCUEIL (STATIONNEMENT CASINO-PORT)
- UP7 PARC-VESTIGES DE L'EXPO 67
- UP8 PROFIL-O (MAISON OLYMPIQUE)
- UP9 BERGE LONGEANT LE FLEUVE
- UP10 TROPIQUES NORD
- UP11 HABITAT 67
- UP12 PELOUSE AU PIED DU PONT DE LA CONCORDE (PARC DE L'HABITAT)
- UP13 PONT DE LA CONCORDE
- UP14 PARC DE DIEPPE (POINTE DU HAVRE)
- UP15 BERGE DE LA POINTE DE LA CITÉ DU HAVRE



Plan de la Cité du Havre avec ses unités paysagères

Source : Jonathan Cha, 2019

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

17e-18e siècles - Le territoire de la pointe Saint-Charles appartient aux principales congrégations religieuses de la ville, qui y pratiquent l'agriculture. Des chasseurs s'installent périodiquement sur la rive du fleuve pendant la migration des oies sauvages et forment un premier regroupement de maisons qu'on appelle le Village-aux-Oies (Goose Village)

1847-1848: Épidémie de typhus qui dissémine bon nombre d'immigrants irlandais. Des baraquements de quarantaine sont construits dans le secteur de Goose Village pour faire face à ce fléau.

1853 - La rue Saint-Étienne (actuelle rue Bridge) est tracée

1854 - Début de la construction du pont Victoria par la firme britannique Peto, Brassey et Betts.

1859 - Érection du Roc irlandais en mémoire des 6000 victimes de l'épidémie de typhus.

1860 - Inauguration du pont Victoria qui est, à l'époque, le plus long pont de l'empire britannique.

1872 - Les rues de Victoriatown (sur le site de l'ancien Goose Village) sont tracées

1891 - Afin d'éviter les désagréments causés par les inondations printanières, la Commission du Havre débute la construction d'une digue brise-glace alors nommée « quai de Garde » (actuelle Cité du Havre)

1900-1963 - Des améliorations successives sont réalisées sur la jetée afin de permettre son utilisation pour la construction et la réparation des dragues et des remorqueurs du port

1908 - Apparition de l'appellation « jetée Mackay » (actuelle Cité du Havre)

1954 - Le *Projet de rénovation d'une zone d'habitat défectueux et de construction d'habitation à loyer modique* (Plan Dozois) identifie Victoriatown comme zone nécessitant une intervention

1963 - Le site des îles est retenu pour tenir l'Exposition universelle et internationale de Montréal (Expo) en 1967

1964 - Démolition de Victoriatown pour aménager l'autoroute Bonaventure et l'Autostade en prévision de l'Expo

1965 - Fin des travaux visant à élargir l'ancienne jetée Mackay. Celle-ci accueille des pavillons permanent et sert de porte d'entrée pour l'Expo

1966 - Aménagement paysager et construction des pavillons de l'Expo

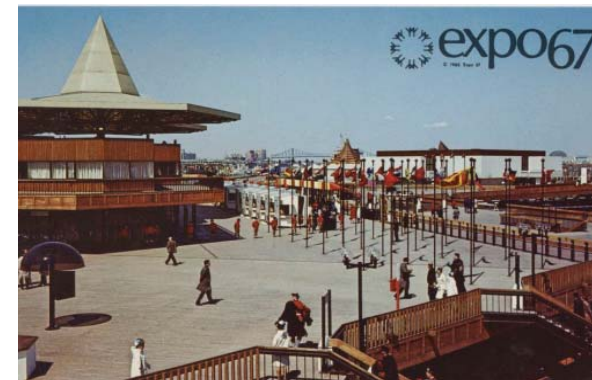
1967 - Tenue de l'Expo



Baraquements pour les malades atteints du Typhus, puis pour loger les ouvriers du pont Victoria (1858-59)
Source : Musée McCord, coll. Notman - Recadrée



Maisons de Victoriatown avant la démolition (1963)
Source : Ville de Montréal



Carte postale de la Place d'accueil (à la Cité du Havre)
Source : Archives de la BANQ

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1968 - Division des propriétés de la Cité du Havre suite à l'Expo. Le Musée d'art contemporain de Montréal s'installe dans le musée d'art, l'Administration portuaire de Montréal s'installe dans le pavillon de l'administration et de la presse, Radio-Canada s'installe dans le Centre de radiotélévision (aujourd'hui disparu) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) devient gestionnaire d'Habitat 67. L'Expo-Théâtre est cédé au gouvernement du Québec. La Maison Olympique sert de bureau central où sera préparée la candidature de Montréal comme ville hôte des Jeux olympiques de 1976. La plupart des autres pavillons et la Place d'accueil sont démolis progressivement de 1968 à 1970.

1970 - Fin de la construction d'Habitat 67

1977 - Démantèlement de l'Autostade

1979-1982 - Construction du poste Viger par Hydro-Québec

1985-1986 - Réaménagement du parc de la Cité-du-Havre par la Société du Vieux-Port

1986 - Vente de l'Expo-Théâtre à Mel Hoppenheim pour en faire une Cité du cinéma et vente d'Habitat 67 par la SCHL à une société en commandite formée par ses résidents

1989 - Construction du complexe d'habitation Tropiques Nord

1992 - Déménagement du Musée d'art contemporain dans ses nouveaux locaux de la Place des Arts

1992 - Le premier Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal attribue un zonage commercial (au sud) et résidentiel (au nord) à la Cité du Havre

1993 - Aménagement de la piste cyclable le long de l'avenue Pierre-Dupuy, dans la foulée des travaux de réaménagement du parc des Îles

1997 - Vente du musée d'art à Loto-Québec, qui y aménage un entrepôt annexe pour Casiloc

2001 - Confirmation de la vocation de parc de l'ensemble du secteur au nord d'Habitat 67 grâce à une modification de zonage

2002 - Vente de la Maison Olympique à un promoteur, qui la démolit pour construire Profil-O

2004 - Démolition du Centre international de Radio-Télévision

2005 - Construction de la tour résidentielle Profil-O sur le site de l'ancienne Maison olympique

2017 - Le parc de la Cité-du-Havre est renommé parc de Dieppe



Le siège social de l'Administration portuaire de Montréal
Photo : Jonathan Cha



Vue sur la face sud de Tropiques Nord, 2019
Photo : Ariane Malo-Sauvé



Vue sur la ville du parc de Dieppe, 2018
Photo : Ville de Montréal

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

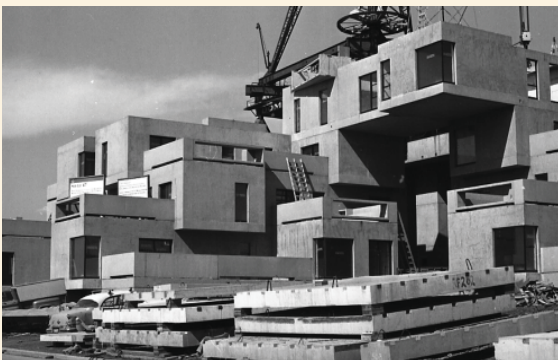
VALEUR HISTORIQUE



Esplanade principale du pôle culturel et permanent de l'Expo 67, vue à partir de l'Expo-Théâtre, 1967
Photo : Archives de la Ville de Montréal



Le Roc irlandais sur la rue Bridge en 2019
Photo : Ariane Malo-Sauvé



Chantier de construction d'Habitat 67, 1966
Source : Henri Rémillard, BAnQ

La valeur historique de la Cité du Havre repose sur son témoignage :

- de l'Expo 67, événement grandiose de portée internationale, qui a insufflé à Montréal une grande ouverture sur le monde et lui a fait bénéficier d'une grande visibilité internationale;
- du statut particulier qu'avait la Cité du Havre à l'Expo, en retrait des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, elle logeait l'administration de l'Expo, le musée d'art, l'Expo-Théâtre, certains pavillons à vocation économique et scientifique ainsi qu'Habitat 67 et ne comptait aucun pavillon national;
- de l'ancien Village-aux-Oies, zone autrefois marécageuse où on chassait l'oie sauvage, du lieu de quarantaine pour les réfugiés irlandais qui fuyaient la famine au XIX^e siècle, du quartier Victoriatown, jugé « insalubre » lors des campagnes d'éradication des taudis au début des années 1960, et du repérage dont il a été l'objet par la Société responsable de l'Exposition universelle, idée abandonnée après la décision de localiser l'Expo sur les Îles;
- des transformations qu'a connues cette pointe de terre depuis l'implantation du pont Victoria, de la modification de la rive pour former le quai de garde, puis la jetée Mackay, ajoutée tardivement au site dans la planification de l'Expo, et enfin de la Cité du Havre telle que nous la connaissons aujourd'hui, à partir de déblais en provenance notamment de la construction du métro;
- de l'évolution du port de Montréal, qui occupe le secteur et l'ancien pavillon de l'administration et de la presse de l'Expo;
- des différentes phases du complexe Habitat 67, du projet d'étudiant de Moshe Safdie jusqu'à son mode actuel de copropriété en société en commandite.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'ensemble des terrains composant la Cité du Havre, qui témoignent de l'Expo et du statut particulier de ce secteur à cette occasion
- Les immeubles construits pour l'Expo : le bâtiment de l'Administration portuaire de Montréal, l'ancien musée d'art, l'ancien Expo-Théâtre et Habitat 67
- Les vestiges d'aménagements au sol, principalement dans l'UP7 - Parc des vestiges de l'Expo
- L'autoroute Bonaventure, qui date des travaux préparatoires à l'Expo
- Le pont de la Concorde, incluant les anciennes voies de l'Expo-Express
- Quelques vestiges de mobilier urbain et d'une enseigne datant de l'Expo
- Les oeuvres d'art public : *Lunatique* et *La Giboulée* datant de l'Expo
- Les implantations en diagonale par rapport à l'avenue Pierre-Dupuy des différentes constructions
- Le roc irlandais, lieu de mémoire pour la communauté irlandaise de Montréal
- La forme de digue brise-glace du site

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

VALEUR PAYSAGÈRE



Vues sur la ville depuis Habitat 67 en 2019
Photo : Guillaume Archambault-Lelièvre



Extrémité nord du parc de Dieppe en 2019
Photo : Jonathan Cha



Surfers sur la vague stationnaire en 2019
Photo : Jonathan Cha

La valeur paysagère de la Cité du Havre repose sur :

- l'ensemble d'espaces verts qu'elle regroupe, incluant le parc de Dieppe et les berges qui sont publics et d'autres espaces verts privés, intimement liés à l'eau et au fleuve Saint-Laurent, ponctués d'édifices résidentiels, administratifs, de production cinématographique et d'entreposage;
- l'aspect d'espace vert mature que lui donnent les plantations souvent exotiques plantées à l'époque de l'Expo et par la suite, qui contribuent à la biodiversité et à la lutte aux îlots de chaleur.
- son rapport particulier avec l'eau, permettant des vues exceptionnelles sur le fleuve, la ville, le port, les rapides, les îles, la rive sud, ainsi que les activités comme la pêche et le surf que permet la vague stationnaire, phénomène naturel particulier;
- le fait qu'il comporte des composantes paysagères similaires à celles des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame (anciens pavillons, vestiges des aménagements de l'Expo 67, berges travaillées de mains d'homme, arbres matures, couvert végétal important, proximité du fleuve et vues exceptionnelles);
- la persistance de la trame des rues et des sentiers hérités des aménagements pour l'Expo 67 (parc des vestiges).

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Les unités de paysage UP1, UP4, UP7, UP-9, UP12, UP-14 et UP-15, qui composent ensemble un espace vert mature, à la fois historique, exotique et qui contribue à la biodiversité et à la lutte contre les îlots de chaleur
- L'important couvert végétal qui se trouve sur toute la longueur de la Cité du Havre
- La forme en presqu'île étroite entourée d'eau de la Cité du Havre qui fait que l'eau y est toujours visuellement perceptible
- Les accès directs à l'eau : vague stationnaire (UP-9) et berges du parc de Dieppe (UP-15)
- L'implantation pavillonnaire en diagonale des différentes voies piétonnes du parc des vestiges (UP-7) et des bâtiments (à l'exception de Profil-O)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

VALEUR ARCHITECTURALE ET ARTISTIQUE

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES



Sentiers en diagonale datant de l'Expo, en 2018
Photo : Google Earth



Habitat 67 et ses fontaines en 2019
Photo : Ariane Malo-Sauvé



Bâtiment de l'Administration portuaire de Montréal en 2019
Source : UQAM

La valeur architecturale et artistique de la Cité du Havre repose sur :

- les tracés des voies piétonnes et l'implantation en diagonale des différents bâtiments qui se distinguent de ce qu'on retrouve en ville et dans le parc Jean-Drapeau;
- la présence du complexe Habitat 67, chef d'œuvre de l'architecte Moshe Safdie, connu internationalement;
- l'architecture et les trois remarquables œuvres d'art en béton intégrées aux entrées du bâtiment de l'Administration portuaire de Montréal;
- la qualité architecturale des autres bâtiments permanents conçus pour l'Expo (le musée d'art et l'Expo-théâtre), ainsi que le poste de transformation électrique Viger d'Hydro-Québec;
- la présence d'œuvres d'art public réalisées par des artistes canadiens pour l'Expo : *la Giboulée*, *Lunatique* et un vestige des *Symboles de l'humanité*, par Ronald Thibert et Robert Legendre;
- Les aménagements du jardin de Tropiques Nord qui étaient une première en matière d'aménagements tropicaux intérieurs et dont plusieurs des principes de construction ont servi à la conception de la forêt tropicale du Biodôme.



Lunatique en 2019
Photo : C. Gallant et M.F. Morin-Messier



La Giboulée et ses abords en 2019
Reprise photo : Alexandre Perron

- L'implantation pavillonnaire en diagonale des aménagements paysagers, des différentes voies piétonnes et des bâtiments (à part le Profil-O)
- Le complexe Habitat 67, oeuvre exceptionnelle de renommée internationale
- Le bâtiment de l'Administration portuaire de Montréal et ses oeuvres sculpturales exploitant la plasticité de ce matériau dans les trois entrées du bâtiment
- L'ancien musée d'art, ses gracieuses proportions et son expression architecturale rappelant l'époque de l'Expo
- L'ancien Expo-Théâtre, dont l'enveloppe extérieure dialogue avec le bâtiment de l'ancien musée d'art
- Les parterres aménagés, qui rappellent les aménagements de la période de l'Expo et évoquent certains bassins d'eau aujourd'hui disparus
- Le poste de transformation électrique Viger d'Hydro-Québec
- Les oeuvres *la Giboulée*, *Lunatique* et un vestige des *Symboles de l'humanité*, par Ronald Thibert et Robert Legendre
- Le jardin intérieur de Tropiques Nord

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE LA CITÉ DU HAVRE

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par le Parc Jean-Drapeau à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme (DU) du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie.

Il se base sur la consultation d'une documentation sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 15 juillet 2019.

Les valeurs et les éléments caractéristiques qui les portent sont présentés dans ce document par ordre décroissant.

Se référer à la recherche documentaire mentionnée en références pour des détails complets sur les unités paysagères et les éléments caractéristiques mentionnés dans cet énoncé.

RÉFÉRENCES

Cha, Jonathan et al. 2019. *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de la Cité du Havre*. Montréal : Parc Jean-Drapeau, 80 pages.

GROUPE DE TRAVAIL

Guillaume Archambault-Lelièvre, stagiaire en urbanisme, Parc Jean-Drapeau
Jonathan Cha, urbanologue | architecte paysagiste, conseiller en aménagement, Parc Jean-Drapeau
Jérôme Cliche, chercheur autonome sur l'Expo 67 et étudiant en histoire de l'art à l'Université Laval
Thomas Fontaine, architecte, arrondissement de Ville-Marie
Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT
Marie-Claude Langevin, agente de développement culturel, Service de la Culture
Roger La Roche, historien, spécialiste de l'Expo 67
Daniel Lauzon, architecte paysagiste, SGPVMR
Jean-Jacques Lincourt, consultant en horticulture et arboriculture
Étienne Longtin, urbaniste, conseiller en aménagement, arrondissement de Ville-Marie
Ariane Malo-Sauvé, stagiaire en architecture de paysage, Parc Jean-Drapeau

RÉDACTEUR

Jean Laberge, architecte, Ville de Montréal, Division du patrimoine, DU, SUM